

25^c

Journal du Lot

25^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
TÉLÉPHONE 31	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d' —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d' —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Un jugement impartial et documenté sur les résultats de l'expérience des 40 heures telle qu'elle a été pratiquée chez nous !

Le Bureau International du Travail vient d'ouvrir à Genève sa Conférence plénière de chaque année. La session y sera intéressante parce qu'elle porte à son ordre du jour la terrible question si discutée de la réduction généralisée de la durée du travail.

Le Bureau n'envisage pas de décider une journée ou une semaine de durée fixe, n'ayant aucun moyen pratique de l'imposer, mais il se propose d'examiner l'ensemble du problème en tenant compte des indications fournies par l'expérience française.

Et c'est à cette question que M. Harold Butler, directeur du Bureau International, consacre une importante partie de son rapport. Ce qu'il dit nous intéresse donc particulièrement et nous y trouvons des renseignements d'autant plus précieux qu'ils émanent d'un témoin dont l'opinion est désintéressée.

Sa première constatation est qu'au moment où la France tentait cette hasardeuse expérience, elle ne se trouvait pas dans des conditions normales, ni politiques, ni financières, ni économiques.

Il semble penser que pour être sagement pratiquée la réforme aurait dû être dépourvue de tout esprit de parti au lieu d'apparaître comme la marque d'un triomphe électoral et presque comme une brimade infligée aux partis battus.

Ce mauvais départ influa fâcheusement sur l'application de la mesure. Au lieu de chercher à l'ajuster, on l'imposa brutalement. Au lieu de s'ingénier à en atténuer les mauvais effets, on les amplifia par une rigide intransigeance.

M. Harold Butler fait observer qu'aux Etats-Unis, où l'on tentait la même expérience on le fit d'après une méthode toute différente. On s'ingénia à ne provoquer aucun bouleversement de la production. C'est avec une extrême souplesse qu'on procéda. Les entreprises étaient autorisées à étaler sur plusieurs semaines le calcul de la durée hebdomadaire moyenne du travail qui évolue avec les besoins de la production. Parfois, des équipes supplémentaires étaient formées pour aboutir à un travail ininterrompu de six jours. Des heures supplémentaires et des dérogations étaient admises.

Le rapport constate qu'en France, au contraire, la mesure fut conçue et mise en pratique sans le moindre regard aux possibilités, ni aux différences de natures et de moyens suivant les entreprises en cause. Partout la même chose et partout le maximum, voilà quelle fut la règle. On désorganisa les petites et moyennes industries, mais... périsse les classes moyennes plutôt que la loi. D'ailleurs, au lieu de la semaine de 40 heures, on appliqua le régime de cinquante (deux jours entiers de chômage). On refusa toute dérogation et le recours aux heures supplémentaires ne fut même pas accordé dans M. Harold Butler reconnaît que la mesure de 40 heures n'est pas la seule cause de notre marasme économique, mais il la signale comme une de ses causes et comme un des éléments qui l'ont certainement aggravé. En d'autres termes, il écrit :

« Tant que les principaux concurrents de la France pratiqueront une semaine plus longue de travail, l'industrie française souffrira d'un désavantage. »

Et il ajoute :

« Tant que certains grands pays industriels auront pour objectif principal la production rapide d'armements, tout accord international visant à la réduction de la durée du travail sera extrêmement difficile à conclure. »

C'est-à-dire : d'abord que la situation actuelle est très désavantageuse pour la France ; ensuite que cette situation n'y a présentement aucun moyen de la faire cesser. Elle durera tant que l'Allemagne — pour parler des armements !... Autrement dit,

nous ne sommes pas près de la voir cesser !

Tel est le jugement porté par un arbitre excellentement documenté et que n'inspire à aucun degré l'esprit de parti. Il est d'ailleurs parfaitement conforme à la leçon de l'expérience à l'enseignement des faits.

Pour laisser à ces observations leur caractère strictement objectif et pour n'y introduire aucune passion de polémique, nous voulons conclure par cette simple réflexion que présente notre confrère de l'Ere Nouvelle :

« Les promoteurs de la réforme avaient compté sur les quarante heures pour résorber le chômage. L'espérance a été déçue ; le chômage n'a pas diminué, il a augmenté. Fin avril 1938, 394.191 chômeurs contre 371.413, fin avril 1937. Chômage partiel en pleine croissance et à une cadence qui s'accroît de mois en mois ! »

Bref, si l'on cherche vainement le bien qu'a pu faire la « réforme », on voit trop clairement le mal qu'elle a causé.

« Il faut donc tenir compte de ces faits, ajoute notre confrère et donner à l'activité économique du pays, les moyens de retrouver son équilibre et sa puissance. C'est la grande tâche de l'heure présente. L'accroissement de la production en dépend et, avec lui, la baisse du coût de la vie, le rétablissement de la balance commerciale la stabilité de la monnaie et la sécurité du lendemain. »

Autant dire : le sort de notre pays !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Philatélie aéronautique

La langue française, conserve son prestige, elle vient de marquer dans le monde philatélique de nombreux et précieux points.

Depuis plus d'un demi-siècle, la française est langue officielle en Iran, et depuis une décennie, cet usage s'est répandu dans le Proche-Orient, puisque, non seulement les timbres iraniens, mais encore ceux d'Egypte et du Hedjaz et de l'Afghanistan posent leurs inscriptions en français.

Depuis quelques années, nous avons enregistré un emploi occasionnel du français de plus en plus fréquent sur les figurines de nombre de pays, l'U.R.S.S. en particulier, et tout récemment, la Yougoslavie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Grèce et la Turquie commencent réciproquement et philatéliquement leurs liens politiques par l'inscription des mentions « Petite Entente » et « Entente Balkanique » qui s'inscrivent en français sur les 7 trams. Et voici, parmi quelques nombreuses missives reçues dernièrement celle d'un correspondant qui me signale l'émission en Bulgarie d'une vignette destinée à appuyer la propagande en faveur d'une des richesses nationales de la Bulgarie, l'essence de rose extraite des fameux rosiers de la vallée des Roses. Pour la première fois, l'inscription est en français ce qui est allé droit au cœur d'un grand nombre de collectionneurs. D'autres lecteurs me demandent si je connais quelques aérogrammes, qu'ils me permettent de leur recommander ceux de l'inauguration des lignes Paris-Tunis, Paris-Alger-Oran et Dakar-Cotonou. Tous ces aérogrammes datent d'un an et leur valeur atteint un chiffre respectable, c'est une question sur laquelle je reviendrai dans mon prochain article.

Pour terminer, une bonne nouvelle, elle nous vient d'Amérique ; la vague inouïe que rencontre depuis plusieurs années la philatélie aux U.S.A., se concrétise par la création de nouvelles maisons... Les timbres posés ont remarquablement tenu leur cours, en comparaison des autres valeurs, titres et obligations. La philatélie est actuellement à l'honneur. Certains journaux lui consacrent une page entière, ce qui a attiré bien des personnes inconnues à la branche et de nombreux amateurs. Le fait que le Président Roosevelt s'occupe de cette question et possède une collection considérable et que d'autres ministres et hautes personnalités sont de grands amateurs de timbres, a contribué à augmenter la renommée de la philatélie. N'est-elle pas sur le plan de l'intelligence et de l'esprit, l'une des plus intéressantes manières que l'homme puisse se donner ?

Armand AVRONSAERT.

Informations

Au Congrès de Royan

Le Congrès socialiste s'est tenu à Royan. Après un vif débat au cours duquel M. Blum a marqué son respect de la discipline, le Congrès a voté par 4.824 mandats contre 3.002, une résolution de la Fédération du Nord condamnant les menées de la Gauche révolutionnaire et approuvant le secrétariat général du parti, la commission administrative et la commission des conflits. C'est la scission du parti avec le groupe Marceau Pivert.

Avions espagnols sur l'Ariège

Dimanche matin, vers 6 heures, les habitants du village d'Orgeix, situé à 12 kilomètres de la frontière espagnole et à 6 kilomètres de la section thermale d'Ax-les-Thermes (Ariège), apercevaient dans le ciel neuf avions de couleur grise, ne portant aucun pavillon ni inscription permettant de les identifier. Les appareils qui volaient à basse altitude, 1.200 mètres environ, par suite du plafond très bas, avançaient par groupes de trois.

Après avoir longuement survolé le territoire français — certains témoins ont indiqué plus de 2 heures — les avions ont lancé, vers 7 h. 45, une dizaine de bombes, qui, fort heureusement, n'ont fait aucune victime. Cependant, des arbres ont été décapités et, tout autour du village d'Orgeix, on relève dans les champs des ennoisirs de profondeur variable.

Deux interpellations

M. Paul Laffont, sénateur, et M. Rauzy, député de l'Ariège, ont avisé télégraphiquement le gouvernement de leur intention de l'interpeller sur les mesures qu'il compte prendre pour mettre fin à des incidents qui sont une grave menace pour la paix et pour assurer la sécurité des populations françaises.

Dans les magasins de Paris

Le groupement d'études des grands magasins vient d'adresser au ministre du travail, une lettre dans laquelle il déclare ne pouvoir accepter de surseoir à toute mesure de licenciement par manque de travail.

Les membres du groupement proposent les trois mesures suivantes : 1. réduction de 20 pour cent des salaires minima en vigueur ; 2. suppression de l'échelle mobile et retour au droit commun ; 3. adoption d'un régime d'application des 40 heures sans roulement, avec ouverture des magasins plus de 5 jours par semaine.

L'intégrité de la Tchécoslovaquie

Le « Daily Mail » donne, samedi matin, la première place à une interview accordée par le docteur Hodza, montrant qu'une solution respectant l'intégrité de l'Etat tchécoslovaque est possible, et est même la seule possible.

Le premier ministre tchécoslovaque, après avoir reconnu que le problème était sans doute un des plus difficiles à résoudre, a déclaré à l'envoyé du « Daily Mail » qu'il était persuadé d'arriver à un résultat satisfaisant.

Surveillance allemande au pont de Kehl

Les services de la Gestapo vont être renforcés dans les prochains jours, à Kehl. Il s'agit d'intensifier la surveillance des voyageurs allemands revenant de France et des Allemands frontaliers se rendant chez nous.

Un premier contingent de vingt-cinq fonctionnaires supplémentaires est attendu.

Le Reich et l'Autriche

Un décret des autorités du Reich, abolit, ou plus exactement, suspend les titres de noblesse en Autriche. Ces titres, étant en principe reconnus dans l'ensemble de l'Allemagne, le ministère responsable prétend les vérifier attentivement. Jusqu'à ce que cette opération, d'ailleurs, compliquée, soit effectuée, l'aristocratie autrichienne n'aura même plus le droit d'utiliser de la particule « von » et de la particule « zu », généralement attachée aux titres de noblesse.

Circonstance singulière, cette décision frappe également les descendants de la famille de Habsbourg, ancienne maison régnante d'Autriche.

Au Mexique

Selon des informations du Mexique, le mouvement cédilliste aurait pris un nouvel essor dans les Etats de Tamaulipas et de Chihuahua.

La garnison fédérale de Carrera-Torres, dans l'Etat de Tamaulipas, aurait été faite prisonnière et les paysans communistes de la même région auraient été désarmés.

On croit savoir également que les communications auraient été rétablies entre le général Cedillo et ses avant-postes, situés près de la frontière.

Le chef des insurgés, dont la santé serait rétablie, serait prêt à se mettre de nouveau en campagne.

Le conflit sino-japonais

Selon des informations de source chinoise, les bombardements qui ont eu lieu samedi, sur Canton auraient fait à eux seuls plus de victimes que ceux du dernier week-end, au cours desquels 750 personnes ont été tuées et 1.350 blessées. Il y aurait plus de 2.000 victimes.

EN PEU DE MOTS...

— Joséphine Mory qui avait tué sa bru, femme d'un officier à Lambersart, et avait été condamnée à mort par la Cour d'Assises du Nord, vient d'être graciée par le Président de la République. Sa peine est commuée en celle de la détention perpétuelle.

— Près de Ro-Ferrarese (Italie), un appareil militaire qui avait effectué un atterrissage forcé à capoté : Les quatre occupants, deux sous-lieutenants et deux mécaniciens ont été tués.

— La dette de la France a augmenté depuis 1933 de 33 pour cent ; celle des Etats-Unis, de 70 pour cent et celle de l'Allemagne de 90 pour cent.

— D'après une statistique, il y aurait aux Etats-Unis, plus d'un million d'illettrés.

— A la maison de retraite Galignat, à Neuilly, vient de s'éteindre M. Auguste Baron, qui fut l'inventeur du cinéma parlant.

— Au cours d'exercices d'avions militaires, près du camp de Ruchard, une bombe lâchée par un appareil, a enflammé les landes voisines de Cravant (Indre-et-Loire). 150 hectares de landes et 80 hectares de bois ont été la proie des flammes.

NOS ÉCHOS

Un peintre.

Dans les Whistler Stories, de M. Den Seitz, qui paraissent à Londres, des centaines d'anecdotes sur le grand peintre qui fournit les meilleures toiles de l'Exposition du Jeu de Paume. Coupons au hasard :

Un jour, une femme dit à Whistler : — Je viens de rentrer à Londres ce matin, en longeant la Tamise ; il y avait dans l'atmosphère une brume délicate que qui m'a rappelé quelques-uns de vos petits tableaux ; c'était vraiment une suite exquise de Whistler.

— Oui, répondit Whistler avec une gravité affectée, petit à petit, la nature y vient.

On sait que Whistler et Ruskin furent en très mauvais termes. Whistler poursuivit même Ruskin devant les tribunaux. Une dame, amie du critique, amie aussi du peintre, reprochait à ce dernier sa violence :

— Pourquoi vous acharner, disait-elle, sur un vieillard qui a déjà un pied dans la tombe ?

— Oh ! fit Whistler, ce n'est pas à ce pied là que j'en veux !

Quand les amis de Ruskin rappelaient à Whistler que le critique avait depuis son enfance fréquenté les musées, le peintre leur répondait :

— Cela ne suffit pas, messieurs ! On peut passer sa vie, parmi les tableaux sans devenir peintre. Sinon, qu'elle belle occasion ce serait pour le policeman de garde au musée du Louvre.

Un jour que Whistler avait achevé le portrait d'un homme célèbre, le peintre demanda à son modèle, si ce portrait lui avait plu : « A vrai dire, non, M. Whistler, répondit l'autre, et je crois que vous admettez comme moi que vous ne m'avez pas réussi dans cette toile ».

— Vous avez raison, répliqua l'artiste, examinant son client à travers son monocle, mais il faut, à votre tour, que vous reconnaissiez que la nature ne vous a pas réussi non plus.

Une artiste, un autre jour, se révolta contre les critiques acerbes que Whistler adressait à l'un de ses tableaux :

— Mais, monsieur Whistler, dit-elle, vous ne voulez donc pas que je peigne les choses telles que je les vois ?

— Oh ! à vous dire vrai, répondit Whistler, je crois qu'il n'y a pas de texte de loi qui s'y oppose formellement ; mais où cela deviendra terrible, c'est quand vous verrez les choses telles que vous les peignez.

— Cette petite « drôlette » — comme on dit en Périgord noir, — si elle est légère, reste pleine de bon sens et de santé morale. Elle déjeunait, l'autre matin, avec quelques amis, joyeusement.

— Mais, l'autre ?

— Qu'est-ce que tu vas raconter à la « première » ?

— Peuh ! fait la fillette. La vérité, comme toujours.

— Sans blague ? ce ne serait pas difficile de trouver un prétexte...

— Mais elle !

— Plus le mensonge est facile, me disait mon premier ami, plus il faut le

UN HUMANISTE NOUS PARLE

Gaston Riou, député de l'Ardeche, secrétaire de la Commission des Affaires étrangères, dont on sait qu'il a été et qu'il reste pour les éléments les plus représentatifs de la jeune génération radicale, un guide et un maître, donne aujourd'hui une nouvelle édition, revue et augmentée, de Europe, ma patrie (1).

Ce livre, publié pour la première fois en 1928, fit à l'époque sensation dans le monde et connut un tel succès qu'il est peu de langues où il n'ait point été traduit.

A dix ans de distance, après la disparition de Briand, pionnier des Etats-Unis d'Europe, après les bouleversements territoriaux que nous avons connus ces derniers mois, après La victoire des vaincus, selon le mot d'André Fribourg, cela peut paraître une gageure de rééditer Europe, ma patrie, tant « l'Europe » semble maintenant impossible à réaliser.

Les esprits superficiels ne manquent pas de juger ainsi. Mais, serait-ce trop demander à nos contemporains que de réfléchir ?

Jamais autant qu'aujourd'hui, Gaston Riou n'a eu raison. Il est dans le vrai ; faute de l'avoir écouté, l'Occident est en mal de mourir.

Encore qu'il s'en défende, Gaston Riou a des accents prophétiques et, à l'inverse de celles de M. Blum, ses prophéties se réalisent.

Gaston Riou part de cette affirmation étayée sur les enseignements plusieurs fois millénaires de l'histoire : c'est toujours « l'auguste Méditerranée qui est la mère des civilisations ». Le drame de ce siècle n'est que la décadence de l'Occident qui n'a pas su, qui ne sait pas se défendre, parce qu'il ne veut pas ou ne sait pas s'unir.

L'Occident « fléchit » devant certaines menaces : celle du monde jaune est une réalité ; celle du versant asiatique de l'immense Russie en est une autre. Contre nous, elle fait, dit Gaston Riou, « la guerre sainte ». « On ne fait pas nécessairement la guerre avec des canons et des mitrailleuses. Les Soviets ont inventé la guerre par l'apôtre, telle une église très riche qui essaime, fondant partout des clergés indigènes à son image... »

Pourquoi s'inquiéter ainsi de la possible défaite de l'Europe qui serait celle de la race blanche ? « Précisément à cause des valeurs profondes, durables, immortelles dont elle s'est faite le champion dans le monde. »

Ces valeurs sont en quelque sorte cristallisées dans l'idée de démocratie, idée dont l'auteur donne ce beau commentaire :

« La Démocratie est un régime inconcevable aux esprits durs et froids, tout matérialité, parce que c'est la forme politique de l'humanisme. Elle est née du respect de l'homme, de ce sentiment vraiment religieux que la personne humaine est sacrée et qu'il est urgent d'en assurer la dignité contre toutes les entreprises. »

Et Gaston Riou de définir ainsi les barbares.

« L'homme au-dessus de tout : l'homme, suprême valeur sacrée. Ceux qui ne sentent pas cela, qui placent au-dessus de cela les bâtisses humaines, les outils créés, même les plus modernes ou une

pyramide d'or : voilà les barbares. »

Les barbares triompheront-ils ? Cela dépendra des clercs dont Julien Benda a dit qu'ils avaient trahi, et Gaston Riou n'est pas loin de partager cette opinion lorsqu'il constate que certains humanistes « se ruent vers le mercantilisme avec l'effreuse logique des renégats ».

Pour en revenir au sujet même de son livre, Gaston Riou examine les chances de la paix. Les peuples la veulent, si les Gouvernements ne font pas tout pour l'affermir.

Une phrase au passage qui, dans les circonstances actuelles, vaut d'être méditée : « ...De 1914 à 1918, on a mené le peuple à l'assaut au nom de la paix ; c'est au nom de la paix que les chefs des Internationales chercheront à faire la Révolution dans la rue. »

La Démocratie pourrait-elle nous préserver de cette éventualité, dont les dangers sont constants sous nos yeux, depuis la guerre d'Espagne ?

Gaston Riou s'exprime là-dessus avec une franchise brutale qui est bien dans sa manière. Nous souscrivons de plein cœur à ses affirmations.

« ...L'opinion des peuples est unanime, mais ils n'ont eu jusqu'ici pour chefs que des velléitaires, des sceptiques ou des médiocres. Des chefs inégaux à la grandeur de nos temps. Des chefs qui ne répètent que du bout des lèvres, le « credo » des foules. Car nos Démocraties débutantes, temples d'idéal, n'ont eu trop souvent que des marchands pour prêtres. D'où l'ampleur croissante du suffrage révolutionnaire qui est à base de dégoût et d'indignation. »

Rien n'est plus vrai.

La volonté qui est en Gaston Riou de « faire l'Europe », n'obscure rien son patriotisme.

Cet humaniste — n'est-il pas curieux et réconfortant à la fois de rencontrer ainsi un humaniste en ce siècle de matérialisme ? — aime son pays d'un amour profond, vibrant. Son chapitre « Apologie d'une province » est des plus émouvants et constitue une page sublime à la gloire de sa petite patrie ardéchoise.

Pas davantage, la passion de la paix ne cache à Gaston Riou, la vérité, même dans ses laideurs. C'est un humaniste « réaliste », et non un rêveur et un bâtisseur de chimères. Il connaît les hommes et leur influence sur les choses. Il n'a pas d'ocillères. Il enregistre l'échec de la S.D.N. dans sa forme actuelle. Mais il espère en elle, dans la mesure où elle saura se réformer et devenir autre chose qu'un Parlement international avec ses privilèges et ses prébendes. Car, dit-il, « où il en fallu des héros, il n'y a eu que des malins ».

En un mot, le livre de Gaston Riou est un hymne à la gloire de la race blanche pour laquelle il revendique la primauté dans le monde, primauté qu'elle ne conservera que dans la mesure de son union.

Les hommes seront-ils assez sages pour ne pas contraindre l'Occident à « la démission » ?

Telle est la question que chacun se posera après avoir lu Europe, ma patrie, car chacun doit lire ces trois cents pages où « souffle l'Esprit ». [De « La Relève ».]

Roland MANESCAU.

(1) 1 vol., 15 fr., chez Baudinière.

Signe infallible.

— L'inspecteur et sa femme forment-ils un ménage heureux ?

— Très heureux, mon cher. Après dix ans de mariage, ils viennent encore de s'acheter un tandem...

Histoire marseillaise.

Un savant de Martigues a découvert le langage des abeilles. Il a notamment entendu une ouvrière dire : « ...Miel ! »

LE LISBON.

Chronique du Lot

La Vallée du Lot à l'honneur

1^o L'action de nos compatriotes à Paris

Tous les lecteurs du *Journal du Lot* qui se sont délectés à la lecture si charmante du compte rendu de Mme Marie-Louise Vincent-Fabre sur le 31^e dîner des « Amitiés quercynaises » illustré d'une brillante causerie de Mme A. Lamandé « Les femmes dans l'œuvre de Gustave Guichés », ont certainement apprécié, non sans une certaine fierté combien notre vallée du Lot y a été à l'honneur.

Nous ne saurions ici déflorer la perspective et lumineuse appréciation de Mme Vincent-Fabre sur la fine psychologie de Mme Lamandé, « si habituée aux investigations minutieuses dans le domaine du cœur et de l'esprit ». Mais il n'est pas sans intérêt de souligner que les héroïnes du Maître romancier Gustave Guichés, étaient bien des quercynaises et, en cela, quelle que soit la farouche apreté de ces grandes amoureuses, notre amour-propre local en est flatté !

De même, Mlle Germaine Ganiayre dut se tailler un vif succès en traduisant, en sa expressive voix, le discours de dialecte quercynois que notre Maître regretté prononça à la fête de Luzach, encore dans toutes les mémoires.

Notre belle vallée du Lot sera encore à l'honneur le 14 juin, au concert de gala donné par la Société artistique et littéraire des Agents de la Société nationale des chemins de fer français.

C'est M. Edmé-Paul Rémond, compositeur de musique et fils de l'ancien inspecteur d'Académie du Lot, notre éminent compatriote adoptif, qui dirigera la partie concert.

La foule qui se pressait à Albas, le jour de l'inauguration du monument Gustave Guichés, n'a certes pas oublié que c'est M. Edmé-Paul Rémond qui dirigea le cœur et qui fit interpréter une cantate dont il était l'auteur sur les paroles de Gustave Guichés.

Au concert du 14 juin, on entendra une suite d'orchestre de sa composition, dirigée par l'auteur lui-même. Notre délicate cantatrice quercynoise, Mlle Germaine Ganiayre, qui se fit également entendre à Albas à la cérémonie d'inauguration, interprétera les mélodies : « L'Eglise de Cami », paroles du Général Pierre Keller et « Auspérité », paroles de Gustave Guichés, le tout, musique du compositeur Edmé-Paul Rémond.

C'est donc bien vrai qu'une fois de plus le Quercy va être à l'honneur à Paris. Et lorsque nous songeons que c'est à Albas qu'est née la collaboration de l'artiste musicien Edmé-Paul Rémond et Mlle Germaine Ganiayre, vedette cantatrice de la Radio d'Etat, nous en félicitons puisque de tels talents se mettent ainsi au service des charmes de notre belle vallée ? Nous sommes sûrement le fidèle interprète de tous ceux que passionne la propagande artistique en remerciant « Les Amitiés quercynaises », les écrivains et artistes de cette phalange de qualité de nous faire tant d'honneur.

2^o L'action des Enfants du Quercy de Toulouse

Dimanche matin, jour de la Pentecôte, est arrivé à Albas, vers les neuf heures, une caravane des « Enfants du Quercy », de Toulouse, conduite en randonnée touristique vers le Haut-Quercy, elle a bien voulu nous honorer d'une halte pour admirer notre beau site.

Sous la direction de notre sympathique compatriote M. Paul Cures, l'actif trésorier de la colonie quercynoise de Toulouse, le groupe s'est rendu sur les terrasses, du haut du piédestal en roc vi, dominant la planureuse vallée. Ils se sont ensuite dirigés vers les bords du Lot, suivant la vieille rue « La Carrière » où jadis grouillait tout le commerce local et qui ne présente plus que de pittoresques vestiges des maisons « vieille France ». Du milieu de la passerelle, enfin, nos touristes ont pris une saisissante vue de l'admirable escarpement d'où surgissent les restes du bourg féodal autour de son antique château décoronné.

Et puis, paraissant très enthousiasmés de cette courte visite, les Quercynois de Toulouse sont remontés dans leur luxueux autocar pour continuer leur randonnée vers le Haut-Quercy.

Nous remercions M. Paul Cures, conducteur de la caravane, d'avoir eu l'excellente idée de comprendre son pays natal dans l'itinéraire d'excursion.

Nous souhaitons revoir les « Enfants du Quercy », de Toulouse, dans la vallée du Lot, surtout s'ils voulaient consacrer une journée à suivre cette « Route du Vin de Cahors » dont nous avons magnifié tous les charmes dans un volume, modeste contribution à l'œuvre touristique du Bas-Quercy.

Tout dernièrement, cette « Route du Vin de Cahors » fut suivie, au moins en partie par une Mission de négociants en fruits venus du Nord de la France pour prendre contact avec l'importance de nos cultures de fraises et nos pécheaies. Bien que dans notre région, par légitime souci d'information commerciale nos hôtes, que nous avons accompagnés, ne ta-

POUR LES TRANSPORTEURS

M. de Monzie demande à M. le Ministre des travaux publics quelles mesures réglementaires il compte prendre pour faire bénéficier de la liberté des transports les transporteurs dont l'établissement est fixé à faible distance de la frontière départementale et dont l'industrie se trouve présentement paralysée par la limitation kilométrique à l'intérieur de leur propre département.

Réponse. — Aucune disposition réglementaire n'a limité au département du centre d'exploitation l'activité d'une entreprise de transport. La question de la délimitation départementale n'intervient qu'en ce qui concerne l'assujettissement aux taxes instituées par le décret-loi du 30 octobre 1935 sur les transports privés de marchandises. Le premier de ces textes exempte de la taxe des transports effectués dans le département et la réduit de moitié lorsqu'ils ont lieu aussi dans les départements limitrophes. Le décret-loi du 30 octobre 1935 exonère les transports privés qui ont lieu dans le département d'origine et les départements limitrophes. L'article 23 de la loi de finances du 31 décembre 1937 exempte de la taxe les véhicules employés pour les transports publics de voyageurs par les entreprises à forme artisanale, à condition qu'elles ne possèdent pas plus de deux véhicules et que les transports en dehors du département d'origine ne portent pas sur une distance supérieure à 40 kilomètres au-delà de la limite du département, sans qu'ils puissent s'effectuer à plus de 80 kilomètres de leur point d'attache. L'article 11 du décret-loi du 31 août 1937 exonère de la taxe les transports de marchandises effectués dans la zone de camionnage rural (zone qui a été définie par le décret du 15 décembre 1937), même si une partie de cette zone est située en dehors du département d'origine. Le décret-loi du 30 août 1937 a prévu la révision des taxes sur les transports publics de marchandises. Cette révision sera effectuée en tenant compte des suggestions recueillies.

Conseils d'arrondissement

Les Conseils d'arrondissements se réuniront le 4 juillet 1938 pour la première partie de leur session annuelle et le 10 octobre pour la deuxième partie.

Légion d'honneur

MM. Borderie, Murdier, Bessonnie, Arsène, anciens soldats au 7^e d'infanterie, mutilés de guerre, sont nommés chevaliers de la Légion d'Honneur.

Magistrature

Notre excellent compatriote, M. Georges Dilhac, vient de subir avec succès les épreuves du concours d'admission dans la magistrature. Nos félicitations.

Jour férié

A l'occasion de la visite du roi et de la reine d'Angleterre en France, le gouvernement a décidé de fixer un jour férié qui sera probablement celui de l'arrivée sur le sol français des souverains britanniques.

Les enfants des écoles auront donc vraisemblablement congé ce jour-là, ainsi que toutes les administrations publiques.

Samedi, 18 juin, on pourra pêcher

L'application légale de la semaine de 40 heures assurant désormais la libre disposition du samedi à un nombre très important de travailleurs et en raison de l'intérêt social que présente la pratique des sports en plein air, la pêche à la ligne flottante qui doit s'ouvrir pour les poissons blancs et assimilés le dimanche 19 juin 1938, pourra être tolérée dès le samedi 18 juin 1938 (Communiqué).

risaient pas d'éloges sur notre belle vallée et nous posaient même des questions assez déconcertantes au sujet du peu de publicité fait à ce merveilleux coin de France. Ils comprennent que du Pont Valentré au Château de Bonaguil, il y a un vrai film de châteaux et de belvédères qui forcent l'admiration touristique et historique y est encadré par une campagne des plus plantureuses où « Le Pays des bombances » est le vrai stimulant de la joie de vivre...

Merci aux « Enfants du Quercy » d'être une des premières caravanes officielles venues si agréablement violer notre virginité touristique que le grand tourisme a toujours négligé jusqu'ici. Quoi qu'il en soit, « La Route du Vin de Cahors » finira bien par s'imposer à tous les amateurs d'une grandiose nature, surtout si tous ceux qui sont intéressés à la vie touristique de notre région, hôteliers, garagistes, commerçants, consentaient à débayer et à constituer un groupement agissant comme il en existe dans le Haut-Quercy dont nous ne saurions mésestimer les qualités d'organisation.

Et s'il y avait dans tout le tourisme quercynois un peu plus de solidarité et de cohésion, de Padirac, Saint-Céré à Bonaguil, en passant par Cahors, Combien de délicieuses journées en perspective pour tous ceux qui savent apprécier le charme de nos aimables sites, leur grandiose beauté et cette belle lumière quercynoise sur des horizons qui charment et qui retiennent. Ernest LAFON.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE A L'ORDRE DU JOUR

On nous communique :

Au « Journal Officiel », du 25 mai, paraît un décret-loi dont les dispositions essentielles stipulent que des centres départementaux ou interdépartementaux d'Orientation professionnelle seront obligatoirement créés, sous l'autorité du Préfet et des attributions de l'Inspecteur d'Académie.

Le décret rend obligatoire la consultation de centre d'orientation professionnelle, avant toute embauche d'apprenti. Il y ajoute d'institution de cours professionnels à raison de 150 heures par an au moins, que devront suivre tous les jeunes gens, de 14 à 17 ans, se trouvant sans emploi.

D'autre part, les entreprises devront engager un nombre d'enfants de 14 à 17 ans, proportionnel à celui des ouvriers qualifiés, des ouvriers et employés adultes qu'elles occupent.

Nous nous permettons de rappeler que devant le texte législatif, un arrêté préfectoral en date du 8 mars 1938 a créé pour le département du Lot, un office d'orientation professionnelle qui répond très exactement à la lettre et à l'esprit du décret. Cet office fonctionne dès à présent et peut rendre des services signalés aux employeurs et aux parents des futurs apprentis.

Nous insistons, une fois de plus, pour que les uns et les autres s'adressent à lui, lui signalent les places vacantes ou l'informent des demandes d'apprentissage.

Le centre d'orientation professionnelle du Lot s'était mis bénévolement à la disposition du public. Aujourd'hui, la loi consacre officiellement son existence et fait à tous obligation d'emprunter ses services.

Pour tous renseignements et pour toute demande écrite ou se présenter à M. l'Inspecteur d'Académie du Lot, service de l'Orientation professionnelle, à Cahors.

Du 1^{er} au 15 juillet, un représentant qualifié de l'office effectuera des tournées dans le département, à des dates fixées d'avance pour chaque centre et se tiendra à la disposition des familles qui manifesteront le désir de le voir.

Cours pratiques de taille et d'arboriculture fruitière à Albas et à Duravel.

La Direction des Services Agricoles du Lot et la Société Nationale des Chemins de Fer organisent, en collaboration avec les Municipalités et les Syndicats fruitiers d'Albas et de Duravel, des cours pratiques de taille.

Une session aura lieu le 11 et le 12 juin dans chacun de ces centres de 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 heures.

Les élèves qui ont suivi la session de février devront suivre cette session pour être admis ultérieurement à subir les épreuves pour l'obtention du certificat de tailleur d'arbres pour le pêcher.

Les nouveaux élèves qui désirent se spécialiser dans la culture fruitière ou qui désirent se louer comme tailleur d'arbres devront se faire inscrire avant le 8 juin auprès de M. le Directeur des Services Agricoles du Lot, Maison de l'Agriculture à Cahors (en indiquant le centre choisi) ou auprès de M. M. les Présidents des Syndicats fruitiers d'Albas et de Duravel.

Les tailleurs d'arbres diplômés sont invités à assister aux séances de perfectionnement du 11 et du 12 juin.

AERODROME DE LABERAUDIE

Le 10 juin 1938, à 10 heures, il sera procédé, à l'Hôtel de la Chambre de Commerce du Lot et par les soins de cette dernière, à une adjudication pour la construction d'un appentis adossé au hangar principal de l'aérodrome de Laberaudie et destiné aux Services annexes de l'Aviation Populaire.

Les travaux sont répartis en sept lots de la façon suivante :

- 1^{er} lot, maçonnerie, 26.814 fr. 33.
- 2^o lot, plâtrerie, 3.834 fr. 70.
- 3^o lot, charpente et menuiserie, 6.377 fr. 30.
- 4^o lot, serrurerie, 3.874 fr. 90.
- 5^o lot, couverture, zinguerie et appareils sanitaires, 5.568 fr. 45.
- 6^o lot, peinture et vitrerie, 2.678 fr. 45.
- 7^o lot, électricité, 940 fr.

Les candidats devront faire parvenir leur soumission sous pli cacheté, avant le 9 juin 1938, à 17 heures, au Secrétaire de la Chambre de Commerce, où ils peuvent dès maintenant prendre connaissance du Cahier des Charges générales et des divers documents relatifs à cette adjudication.

Le Président de la Chambre de Commerce, P. ORLIAC.

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Deux grands films au programme La Peau d'un Autre

AVEC André LEFAUR, Armand BERNARD et Janine MERREY

La Sonate à Kreutzer

Tiré du roman de Léon Tolstoï Interprété par Lil DAGOVER

Société des Etudes du Lot

Séance du 23 mai 1938

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président communique la lettre de remerciements de M. Bessac, élu membre résident.

Election comme membre correspondant de M. J. Constant.

Présentations comme membre résident de M. Cabanes, Directeur des Contributions Indirectes, par MM. Seppe et Rajade ;

— comme membre correspondant de M. Bousquet, pharmacien à Vayrac, par MM. de Lapierre et Abbé Teulliers ;

M. le Secrétaire général fait part à la Société de décès de M. Lamothe, Directeur d'école à St-Denis-Martel, membre correspondant, et donne lecture de l'article nécrologique qui lui est consacré dans la « Défense » du 22 mai.

La Société adresse à la famille de M. Lamothe ses sincères condoléances.

Le même rend compte des publications reçues et signale comme intéressant le Quercy :

— dans l'« Intermédiaire des Chercheurs et Curieux », du 15 mai, la réponse à une question posée dans le numéro du 30 janvier sur Guillaume Bénédicti, professeur de droit à l'Université de Cahors vers la fin du xv^e siècle et en particulier sur son fils Talabar B. ;

— dans la « La Croix », du 22 mai, un article de M. André Rebsomen « A propos de pétard et du siège de Cahors ». Cet article, dont il est donné lecture, retrace les principales phases de la prise de Cahors par Henri de Navarre, en mai 1580 ;

— dans le « Journal du Lot », du 20 mai, un article de M. Luc Pradeaux « Au pays de Clément-Marot, Cahors, ville médiévale », paru tout d'abord dans la revue régionaliste « Les Amitiés » ;

— dans le « Journal du Lot », du 22 mai, un article du Président du S.I. de Souillac annonçant la parution d'une brochure très documentée et superbe illustrée sur Souillac et ses environs.

M. J. Calmon fait une communication sur « Gambetta et la Société des Etudes du Lot »

A la séance du 16 octobre 1882, Gambetta faisait parvenir à la Société une importante liasse de papiers dont le dénombrement était confié à M. Combarieu, archiviste.

A la séance du 23 octobre ce dernier rendait compte de son travail et signalait que cette liasse renfermait une centaine de pièces, dont 6 parchemins concernant une période s'étendant de 1438 à l'époque révolutionnaire et relatifs pour la plupart à la vicomté de Turennes.

M. le Chanoine Sol fait une communication sur le château de Roussillon, situé sur la paroisse de St-Pierre-Lafaille, commune de Maxou. L'intérieur de l'ancien manoir n'est à présent qu'un monceau de débris, mais on peut en contempler encore les tours, les créneaux, les murs à demi ruinés. Les souterrains du château féodal pouvaient contenir 500 personnes. Au xv^e siècle, le château était une place forte du duc d'Aquitaine, « Waïfre ». Il appartenait successivement aux d'Antéjac, aux Vayrols, aux d'Auriol, aux Gontant (xv^e siècle), qui donnèrent dans l'hérésie. Il fut habité quelque temps par Charles de Gontant, duc de Biron, qui fut décapité à la Bastille en 1602.

M. Prat signale le don fait par les Archives des Landes aux Archives départementales du Lot. Ce don comprend 7 liasses de documents sur les familles de St-Gily et de Vassal depuis 1343 jusqu'à 1838. Cet ensemble de 700 pièces, sur les de St-Gily, seigneurs de Péchanrie et de St-André (communes des Arques, de Lherm et de Montgey) et les de Vassal, seigneurs de Lagarde et de Latour (communes de Nozac et de Rouffillac, près Gourdon), contient, outre des actes notariés et des sentences du sénéchal de Gourdon, des mémoires sur la généalogie et la noblesse de ces familles. La plupart des documents antérieurs à 1666 sont des copies authentifiées faites devant notaire pour prouver la noblesse des de St-Gily et des de Vassal lors de l'enquête générale ordonnée par le roi sur les usurpations de titres de noblesse. On peut y relever les pactes de mariage de Jean de Vassal et de Louise-Françoise de St-Gily par lequel ces deux familles devenaient alliées, le 29 janvier 1670.

En 1711, mariage de fils Jacques de Vassal et de Delphine du Faure, fille des seigneurs de Calès.

En 1783, acte d'institution comme vice-général de St-Claude, de Jean-Emmanuel de Vassal de St-Gily.

M. Bergon donne lecture d'un article de M. E. Pillias dans l'« Ordre », du 22 mai : « Les mots de Gambetta qui ne sont pas de Gambetta. Comment naissent les mots historiques » et signale dans le même journal et d'après M. E. Pillias le suicide à Vienne, de M. Peter Curanda, directeur du Wiener Tageblatt, petit-fils de celui qui reçut Gambetta lors de son voyage en Autriche et fut reçu par lui à Paris.

M. J. Calmon fait connaître que la société serait désireuse de recevoir deux exemplaires du Bulletin, un fascicule 1937, pour compléter ses collections et remercier d'avance ceux qui voudraient bien s'en dessaisir à son profit.

La prochaine séance de la société n'aura lieu que le 13 juin.

Au 16^e tirailleurs sénégalais

Le sergent Violon, du 16^e tirailleurs sénégalais, est nommé au grade de sergent-chef.

Service de santé

MM. les médecins sous-lieutenants Cartault et Roucoules, récemment libérés du service actif, sont maintenant dans la réserve à la 17^e Région.

Vente de charité

Les 2 et 3 juillet, aura lieu la Vente de Charité en faveur des Orphelins de la Providence, dans les jardins du Pensionnat Jeanne d'Arc, à Cabessut.

Buffet, nombreux comptoirs, jeux, attractions inédites. Comme d'habitude, la vente commencera le samedi matin pour le jardinage.

MESURES A PRENDRE D'URGENCE POUR REMEDIER AU DEFICIT DE FOURRAGES

De la direction des Services Agricoles du Lot :

1^o Répandre sur les prairies naturelles fraîches et sur les plantes sarclées 100 kg. à l'hectare d'un engrais azoté, rapidement assimilable (nitrate de soude, nitrate de chaux ou ammonite).

2^o Améliorer la qualité des foins en appliquant la méthode de salage des foins rentrés aux 3/4 secs, avec 10 kg. de sel agricole pour 1.000 kg. de foin.

3^o Puriner les prés dans la quinzaine qui suit la coupe.

4^o Semer de quinze jours en quinze jours jusqu'à mi-juillet du maïs fourrage, de préférence du maïs blanc des Landes. Consacrer une petite surface au semis de moutarde blanche à raison de 25 kg. de semence par hectare, pour obtenir un fourrage qui devra être récolté dans six semaines au plus tard. Exécuter fin juillet un semis de moha. Ces cultures vous fourniront du fourrage vert de juillet à octobre, et peuvent aussi vous donner par ensilage du fourrage utilisable en hiver. Si vous n'avez pas de silo, vous pouvez appliquer la méthode d'ensilage en fossé concave.

5^o Assurer la parfaite propreté des cultures de plantes sarclées, au moyen de binages, afin d'en améliorer le rendement.

6^o A l'étable, assurer au bétail une atmosphère fraîche, tempérée, et la tranquillité ; avoir l'eau de boisson tiède ; hacher, concasser ou mouler les aliments ; en faire absorber sous forme de barbotages à seule fin d'obtenir une meilleure assimilation des principes nutritifs.

DEMONSTRATIONS PRATIQUES DE TAILLE D'ETÉ DES ARBRES FRUITIERS

Poursuivant l'effort précédemment réalisé pour initier les arboriculteurs de la vallée de la Dordogne et de la vallée de la Bave à la pratique de la taille des arbres fruitiers, des démonstrations seront faites aux dates, heures et lieux ci-dessous indiqués :

Le 7 juin de 15 h. à 17 h. chez M. Soullillet à Martel.

Le 8 juin de 10 h. à 12 h. chez M. Coulié à Ste-Catherine, commune de Creysse.

Le 8 juin de 15 h. à 17 h. chez M. Feix à Bétaillé.

Le 9 juin de 9 h. à 12 h. chez M. Sirieys à Cornac.

Les agriculteurs sont invités à assister à ces démonstrations.

Congrès des Sous-officiers de réserve Situation des cultures

La direction des E.P.S.O.R. du Lot, porte à la connaissance des S.O.R., que le Congrès régional de la 17^e région, aura lieu à Toulouse les 18 et 19 juin, sous la Présidence effective de M. le Général Nissel, Président de la Fédération Nationale des S.O.R. Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de la Direction des E.P., à Cahors.

Suites mortelles d'accident

M. Adrien Espéret, demeurant à Cours, qui, le 3 mai, fut victime d'un très grave accident survenu aux carrières de Pétral, près du Pont de St-Géry, où il extrayait du gravillon, est décédé à l'Hôpital de Cahors, où il avait été transporté.

M. Espéret avait eu le front érasé par une grosse pierre.

Service téléphonique

M. Jules Julien, ministre des P.T.T., fait connaître qu'à partir du 5 juin et jusqu'au 30 octobre inclus, le service téléphonique sera prolongé, les dimanches et jours fériés, jusqu'à 21 heures pour les abonnés et 19 heures, pour les cabines publiques, dans les bureaux situés au siège d'un chef-lieu de canton ou desservant au moins 50 abonnés.

En dehors de la période indiquée ci-dessus, le service téléphonique de ces localités prend normalement fin à 11 heures.

LE MERVEILLEUX TRAITEMENT DU DOCTEUR VIDAL A CAHORS

Pour répondre aux demandes de nombreux malades, le Docteur Vidal, le grand spécialiste de la Sympathicothérapie, a décidé de faire appliquer son traitement à Cahors, à l'Hôtel des Ambassadeurs, de 10 h. à midi et de 2 à 6 h., les samedis 11, dimanche 12 et lundi 13 juin inclus.

Sont traités : asthme, rhume des foies, rhumatismes, certaines paralysies (hémiplegie, Parkinson), les troubles digestifs et circulatoires, les troubles nerveux (maux de tête, angoisses, neurasthénie, etc...).

Les malades sont priés de se présenter le premier jour de la consultation ; chacun d'eux sera soumis à un examen (toujours gracieux) de ses réflexes sympathiques et le traitement n'est entrepris que si les chances d'amélioration sont sérieuses.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 8, JEUDI 9, SAMEDI 11 DIMANCHE 12 (à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 15 heures) L'immense succès populaire

Les Deux Gamines

d'après l'œuvre de Louis FEULLADE

Alice TISSOT, Abel TARRIDE, Maurice ESCANDE, de la Comédie Française, MAXUDIAN, la petite Claude BAR-GHON.

EN COMPLEMENT :

un puissant drame de la mer

Destination Inconnue

CAHORS

Circulation interdite

A l'occasion de la Fête de la Jeunesse, qui aura lieu le 12 juin prochain, la municipalité vient de prendre l'arrêté suivant :

Article premier. — La circulation de tout véhicule sera interrompue sur le Boulevard Gambetta, entre la Place Thiers et la Place du Théâtre, le dimanche 12 juin, de 13 heures 30 à 15 heures.

Art. 2. — Le Comité d'organisation de la fête devra établir, sur la route nationale N° 20, deux barrages destinés à interrompre la circulation, savoir : l'un au nord de la Place Thiers, en laissant libre toutefois le chemin de grande communication passant devant la caserne et reliant le Boulevard à l'Avenue Charles-de-Freycinet, l'autre à hauteur de la Place du Théâtre et de la rue Blanqui, cette voie restant libre.

Art. 3. — Les véhicules se rendant à Cahors ou traversant cette ville emprunteront la route nationale N° 653 par les quais et la côte des Evêques, ou le chemin passant devant la caserne et l'Avenue de Freycinet ou vice-versa.

Art. 4. — Aucun véhicule ne devra se trouver au « stationnement autorisé » habituel, Boulevard Gambetta, pendant toute la durée du défilé, c'est-à-dire de 13 h. 30 à 15 heures.

Les taxis stationneront, pendant ce laps de temps, Place Aristide-Briand, entre le kiosque Rollés et la porte d'entrée de la Bibliothèque municipale, les voitures de touristes pourront stationner soit Place Galdemar ou place Rousseau, ou sur les cours Vaxis, soit Place des Consuls, Place Lucrétius ou devant le mur d'enceinte du cimetière.

Legs Valette

Le Maire de Cahors invite les jeunes filles qui auraient l'intention de contracter mariage le 14 juillet prochain, en bénéficiant du Legs Valette, à vouloir bien remettre leur demande à la Mairie, au Bureau du Secrétaire général, avant le 25 juin courant.

Palmes Académiques

Pour services rendus à l'enseignement professionnel, Mlle Moutthier, à Cahors, est nommée officier d'Académie. Nous adressons nos félicitations à Mlle Moutthier.

Hyménée

Nous apprenons le prochain mariage de M. Henry Astruc, fils de Mme et M. Jules Astruc, négociant à Cahors, avec Mlle Paulette Noyer, fille de Mme et M. Paul Noyer, entrepreneur de transports à Cahors.

Nous adressons aux futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Société de Pisciculture du Lot

Assemblée générale du 3 juin 1938

M. Bédou, vice-président excuse M. Rescoussit, retenu dans sa famille, par un deuil cruel. L'assemblée tout entière adresse ses condoléances émues à son cher président.

Le concours de pêche est définitivement fixé au dimanche 3 juillet. Il aura lieu comme d'habitude dans le bief de l'Aviron. Le soir, un banquet amical et un bal public termineront cette journée sportive. Nous prions aimablement, MM. les commerçants, de vouloir bien nous réserver un lot. La liste des prix et le règlement du concours seront imprimés sans tarder et les lots exposés à la devanture de la pizzeria de Paris, rue du Marchal-Foch. En raison de l'importance du concours, le droit d'inscription est fixé à 3 francs.

La « Gaule Figeacaise » sollicite la présence de 5 membres de notre société pour prendre part au concours qu'elle organise le 19 juin. Se faire inscrire chez M. Estradé, coiffeur, boulevard Gambetta. Il y a urgence.

La séance est levée à 10 heures après règlement de certaines questions d'ordre secondaire. — Pour le Bureau, le Secrétaire E. DELHES.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Germain Rescoussit, employé de commerce, décédé vendredi, après une brusque et douloureuse maladie.

Ses obsèques ont été célébrées samedi soir, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

LE CONCERT MUSICAL DU P.-O.-MIDI

Vendredi soir, le Cercle Musical P.-O.-Midi a donné son concert annuel avec le concours de l'Avenir Cadurcien et du Groupe symphonique.

Disons tout de suite que le très nombreux public qui remplissait la salle a fait un grand succès, un succès mérité aux artistes qui font preuve de tant de conscience désintéressée pour entretenir à Cahors le goût et le sens musical.

Excellamment composé le programme débuta par une audition de l'Avenir Cadurcien, très justement applaudie. Puis ce fut une chanson à 4 voix par les chœurs, dont la mise au point a dû coûter beaucoup d'efforts. Nos félicitations aux interprètes et à ceux qui les ont dirigés.

On applaudit ensuite M. Antilogus dans son répertoire comique. Avec Mme Marceau, dans l'air de la « Reine de Saba » et Mme Crasac, dans « Louise » et « La Bohémienne », nous accédons au grand art du chant. Dans la première comédie dans la deuxième partie du programme, les deux cantatrices furent acclamées.

M. Bourjade, dont on sait la maîtrise au violoncelle, donna une interprétation remarquable du « Cortège », de Philippe Gaubert et de l'« Allegro appassionato », de Saint-Saëns. Puis la belle virtuosité de Mme Bourjade au piano se donna carrière dans une « Etude de concert » de Pierné. Ces deux excellents artistes, aimés du public, ont été chaleureusement applaudis.

Le programme continua par une audition de la « Veuve Joyeuse » brillamment interprétée par l'Avenir Cadurcien.

Dans la seconde partie le groupe symphonique du Cercle Musical déploya beaucoup de brio dans l'ouverture du « Calife de Bagdad » et le Cercle Musical dans la valse chantée de l'« Estudiantina ».

Le comique troupier, Bath vint mettre de la gaieté dans la salle. Puis, une jeune et gracieuse artiste, Mlle Josette Brunet se fit entendre dans la « Révolte des jousoux », « On a pendu la crémaillère » et une chanson espagnole « Rota aragonaise ».

Le public lui fit un beau succès et c'est ainsi que s'acheva ce beau concert dont nous félicitons aussi bien les artistes que les organisateurs.

Orphéon de Cahors

Mardi 7 juin 1938, répétition générale, organisation d'un concert public aux « Allées Fénélon ».

Présence indispensable. — Le Bureau.

Grave chute

Le jeune Babnos, demeurant à Combenegre, près de Cahors, a fait une chute et a été gravement blessé. Il a été transporté à la clinique du docteur de Nazaries, à Cahors, où il a été opéré.

Vol d'une bicyclette

Le jeune René Rous, de Saint-Matré, s'étant rendu mercredi à la foire de Puy-l'Évêque à bicyclette. Quand il voulut repartir, le soir, il constata que la pompe et l'appareil avertisseur de la bicyclette avaient été enlevés. Plainte a été portée à la gendarmerie.

Tribunal correctionnel

Les affaires d'avortement. — Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire des avortements de Saint-Céré. La femme Contin es condamnée à 1 an de prison; la femme Dandandou, à 3 mois avec sursis et la femme Bay est relaxée sans dépens.

Défaut d'autorisation. — Pour ouverture de débit sans autorisation, le sieur Aly, négociant à Cahors, est condamné à 25 francs d'amende et à 100 francs d'amende pour emploi d'une bonne âgée de moins de 18 ans.

Affaire ajournée. — Renvoyée à huitaine l'affaire Vergnolles, de Castelran, inculpé de vol.

Relaxé. — Le nommé S... F..., mécanicien à Cahors, poursuivi pour blessures involontaires, à la suite d'un accident d'automobile survenu à Espère, est relaxé.

Feuilleton du « Journal du Lot » 9

ARLETTE ET SON OMBRE

par MAX DU VEUZIT

« Crois-tu qu'après ce départ clandestin du foyer familial tu pourras trouver un mari ?... Quel homme sensé et honnête accepterait de donner son nom à une fille dévoyée ?... Alors, du même coup, ton départ ruine ta mère et la prive du bien-être que tant d'efforts lui avait assurés en mourant. A cause de toi, je vais continuer de connaître la gêne et la médiocrité... Tu me ruines désinvoltement ! »

« Depuis la fuite, Maurice, ton beau-père, m'a parlé. Il m'a révélé certaines choses auxquelles il suffit de faire allusion pour que tu les comprendes... Pouvais-je me douter que tu étais ainsi ?... qu'une nature mariée dut te remettre à ta place, à plusieurs reprises, pour tes coquetteries et les attitudes équivoques ?... Comment, malheureuse ! pouvais-tu oublier à ce point le respect que l'imposait notre situation familiale ? »

« C'est assez ! C'en est trop ! De ce jour, entre Arlette Dalimours et Jeanne Lebrede, tous les liens sont coupés. Je n'ai plus de fille et je ne pourrai plus jamais te revoir. Tes ac-

Vagabond. — Le nommé Wilhams Jaillès, sujet autrichien, est condamné à 20 jours de prison pour vagabondage.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratrier

Fête de la Porte de la ville. — La fête de la Porte de la ville de Castelnau-Montratrier aura lieu samedi 11 juin et dimanche 12 juin. Le Comité d'organisation a pris toutes les dispositions utiles pour donner à la fête votive de ce joli quartier le plus d'importance possible.

Le faubourg sera magnifiquement pavé et illuminé. De multiples et intéressantes attractions attireront, comme chaque année, de très nombreux visiteurs désireux d'assister à l'exécution du programme suivant :

Samedi 11 juin, à 21 heures, retraite aux flambeaux. Grand bal avec un excellent orchestre.

Dimanche 12 juin, à 8 heures, tour de ville en musique, aubade aux habitants. A 11 heures, visite au monument aux morts de la grande guerre; épôt d'une gerbe de fleurs. A 16 h. 30, sur le champ de foire, concert public par la fanfare l'« Avenir de Castelnau » qui exécutera :

1° Pensées lointaines, ouverture, Gadenne; 2° Mirella, fantaisie, Gadenne; 3° Captivante, valse Planel; 4° L'Echo du Réoulet, pas redoublé, R. Martin.

A 16 h. 30, grand bal et distribution de fleurs. A 11 h., tour de ville en musique, grand bal champêtre, bataille de confetti. A minuit, farandole d'adieu et ronde des belles-mères.

C'est la saison des plaisirs. Que toute notre jeunesse vienne sans hésiter se distraire.

Congrès des S.O.R. à Toulouse. — Les sous-officiers de réserve qui fréquentent l'École de Perfectionnement de Castelnau-Montratrier et qui désirent se rendre au Congrès Régional des S.O.R. de la 17^e Région à Toulouse les 18 et 19 juin 1938, sont informés qu'une séance d'instruction prévue pour les S.O.R. assistant au Congrès aura lieu le samedi 18 juin, de 8 heures à 10 heures 15, à la salle du « Plaza », place Wilson, à Toulouse (séance d'instruction par le cinéma).

Les S.O.R. qui désirent y assister seront autorisés à voyager en chemin de fer au tarif militaire.

Les demandes d'autorisation doivent être remises au Sous-Directeur d'École le mardi 7 juin, dernier délai.

Pour tous renseignements, s'adresser immédiatement à la brigade de gendarmerie de Castelnau.

Catus

Pont sur le Vert. — M. René Besse, Député de Cahors, vient de recevoir la lettre suivante de M. Queuille, Ministre de l'Agriculture :

« Monsieur le Ministre,

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Catus en vue de l'exécution d'un projet de construction d'un pont sur le Vert.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette collectivité un relèvement de la subvention qui lui a été accordée payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 40 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le montant de ce relèvement étant fixé à 1.400 francs, ce qui porte la subvention totale à 10.600 francs.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération, Amitiés. — Le Ministre de l'Agriculture. Signé : QUEUILLE. »

Naissance. — Nous apprenons avec joie l'heureuse naissance de Jean-Marie Guilhamon, à Mont-de-Marsan. Nos félicitations aux heureux parents, M. et Mme Guilhamon, censeur au Lycée de Mont-de-Marsan, et à la grand-mère, Mme Abel Vialard.

Calamano

On nous écrit. — Les allocations de calamités agricoles de 1936 sont enfin arrivées. On remarque la même scandaleuse répartition qu'en 1935.

Certains propriétaires ayant fait des pertes réelles touchent 3 0/0, d'autres ayant leurs vignes en friches

touchent également; enfin, quelques propriétaires ayant eu des pertes insignifiantes et par suite droit à rien touchent plus de 100 0/0 attendu qu'on leur paie plus qu'ils n'ont perdu.

On demande qu'à l'avenir entrent en ligne de compte pour cette estimation de pertes :

1° l'impôt foncier ;
2° la moyenne des 4 dernières années d'hectos de vin déclarés à la Régie ;
3° que pendant 1 mois soit affiché à la porte de la mairie un tableau mentionnant :

a) nom et prénoms des sinistrés ;
b) leur impôt foncier ;
c) leur moyenne des 4 dernières années d'hectos de vin déclarés à la Régie ;
d) le montant du mandat alloué.

Limogne

Objet perdu. — Deux pupilles de l'Assistance publique, confiées à la famille Sibra, ont rouvé dans le bourg avenue de Villefranche-de-Rouergue, un sac à main contenant un mouchoir, une importante somme d'argent, des souvenirs de famille, sans aucune adresse.

Le sac et son contenu ont été déposés à la mairie où l'intéressée est priée de les réclamer.

Montcuq

Foire. — Notre foire a été très importante, tant par l'affluence des gens que par les affaires qui s'y sont traitées. Voici quelques cours pratiqués :

Bœufs de travail, 6.000 à 7.000 fr.; vaches, 5.000 à 6.000 fr.; taureaux et velles, 1.500 à 2.500 fr., le tout la paire, tendance à la baisse; veaux de lait, 5 fr. 50 à 6 fr. 50; moutons, 5 à 6 fr., le tout le kilo.

Poules, 5 à 6 fr.; poulets de grain, 7 fr.; pintades, 6 fr. 50; dindes, 6 fr.; lapins domestique, 3 fr. à 3 fr. 50, le tout le demi-kilo; pigeons, 10 à 12 fr., la paire; œufs, 5 fr., la douzaine; oisons, 35 à 40 fr.; canetons, 20 fr., le tout la paire; poussins, 3 à 4 fr., la paire.

La prochaine foire se tiendra le 17 juin.

Puy-l'Évêque

Certificat d'études primaires. — Samedi 4 juin avait lieu, à Puy-l'Évêque, les épreuves du certificat d'études primaires pour les jeunes filles du canton.

Voici le résultat pour les écoles de la ville :

École primaire : Neuf présentées, neuf reçues. Ce sont : Rivière Cécile, Maury Fernande, Déjanantio Marcelle, Descazeaux Laurence, Baillies Ellette, Dumeaux Huguette, Schillier Pierrette, Marmie Simone, Lafon Paulette.

École libre : Huit présentées, quatre admises.

L'examen pour les garçons aura lieu le 29 juin.

Passage de troupes. — Le 1^{er} et 2^e juin, un détachement du 12^e régiment d'artillerie coloniale, composé de 15 officiers, 42 sous-officiers et 454 canonniers et 541 chevaux, venant du camp de La Courtine, a séjourné à Puy-l'Évêque.

Les officiers et les sous-officiers, ainsi que quelques hommes, ont été logés chez l'habitant.

Le jeudi, à 17 heures, les officiers et une section en armes, précédés des trompettes, se sont rendus au monument aux morts au pied duquel le commandant du groupe a déposé une magnifique gerbe.

Le soir, de 19 à 20 heures, un concert militaire fut donné aux habitants pour les remercier de leur bon accueil.

Duravit

Nos hôtes. — M. Elie Richard, cadurcien d'origine, l'écrivain bien connu, rédacteur en chef du journal localité, chez un membre de sa famille Mme Tarlet, notre correspondante, avec Mme et leur fils, se rendant sur la Côte d'Azur.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nos voies de communication. — Des travaux vont être entrepris, en ville et dans les faubourgs, pour perfectionner le système urbain des voies de communication.

Nos routes sont aussi l'objet de soins assidus et il faut savoir supporter avec patience les inconvénients des tas de pierres et de sable indiscrets qui encombrant des chaussées étroites attendant d'être employés.

Inspection générale. — M. Crouzet, inspecteur général de l'Instruction publique, section des Lettres, a inspecté récemment les Collèges de notre ville. Il s'est retiré pleinement heureux du résultat de son inspection, témoignant à M. Meyer et à Mlle Morel sa complète satisfaction tant sur la tenue matérielle de leurs établissements que sur la valeur de l'enseignement qui y est donné.

Au nom des familles, nous adressons à M. le principal et à Mme la directrice, ainsi qu'à leurs distingués professeurs nos sincères félicitations.

Collège de jeunes filles. — L'examen d'entrée en 6^e aura lieu cette année le lundi 27 juin. L'appel des candidates sera fait à 7 h. 30.

Cet examen est obligatoire pour toutes les élèves. Les boursières seules en sont dispensées.

On rappelle que le Collège de jeunes filles prépare, non seulement aux diplômes secondaires : certificat de 3^e et baccalauréats, mais encore au brevet élémentaire et à l'École Normale.

La Directrice serait heureuse de voir, le plus tôt possible, les parents qui désirent lui confier leurs enfants l'année prochaine, afin d'envisager, dès maintenant, toutes mesures utiles pour la rentrée des classes.

Journée cycliste tandemiste du Jubilé Dunlop. — Dimanche prochain, se dérouleront dans la France entière, ces rallies fixés à concurrence d'un par département.

Le département du Lot, ne saurait être en retard et nous invitons tous ceux qu'intéresse le cyclotourisme à s'engager pour participer au rallye du Lot, dont l'arrivée aura lieu à Figeac.

Points de départ, au choix des concurrents : Livernon, Marcihaac, Cahors, Lacapelle-Marival, Bagnac, Latronquière, Figeac à Bagnac, par Montredon, retour à Figeac.

Ouverture du contrôle de départ dans chacune de ces localités : 13 h. 30.

Arrivée à Figeac, café Glacier : avant 18 h. 30. Nombreux prix en nature.

Cette manifestation n'est pas une course. Elle est ouverte à tout cycliste, hommes, femmes, enfants, et aux tandemistes, montés en équipes mixtes. Les vélocars seront assimilés aux tandems. Pour y prendre part, il suffira de se présenter à un seul des endroits fixés pour les différents départs et d'y retirer une carte de route, qui sera délivrée gratuitement sur laquelle seront apposés les cachets du départ et de l'arrivée.

Les cyclotouristes auront toute latitude de joindre l'arrivée, en roulant à leur volonté, individuellement ou groupés et par l'itinéraire de leur choix.

Se faire inscrire le plus rapidement possible, soit chez M. Louis Lafon, de l'U.V.F., boulevard Wilson, à Figeac, ou chez M. Bachou, place de la Halle, à Figeac.

Etat civil du mois de mai. — Naissances : Delbruel Gergette, faubourg d'Anjou; Desson Jean, rue Ortabadial; Degnirand André, faubourg d'Anjou; Dourens Pierre, rue des Cordeliers; Murat Jacqueline, avenue du Maréchal-Foch; Raynal Louise; Coudere Désirée, faubourg d'Anjou; Austruit Pierre, rue Emile-Zola; Jallès Pierre, rue de Colomb; Desson Jacques, rue Ortabadial.

Décès : Gaubey Anna, 62 ans, avenue Gambetta; Gérard Pierre, 85 ans, rue de la Croix-Blanche; Gaubey Marius, 66 ans, quai Legendre; Delbruel Gergette, 1 jour; Palaser Elfride, 81 ans, faubourg d'Anjou;

depuis surtout que la commune de Florimont-Gaumiers a un maire d'origine salviacoise.

A la Sous-Fédération des planteurs de tabac Paraguay, dont le siège social est à Salvia, a fait parvenir à tous les planteurs de la commune de Salvia, et cela individuellement, sa décision de planter intégralement le cinquième.

Naissances. — MM. Louis Courbès et Abel Dufour, de notre ville, viennent d'hériter, le premier d'une grosse fillette, Christiane, le second d'un gros garçon, Marcel.

Tous nos compliments aux heureux parents.

Dernière heure

En Espagne

De Valence. — Lundi, 5 avions nationalistes ont bombardé Alicante. Dans le port, un navire marchand britannique a été atteint par les bombes et a pris feu. Trois membres de l'équipage ont été tués.

Des bombes sur un hôpital français à Canton.

De Canton. — Cinquante avions japonais ont lancé, lundi, des bombes sur Canton. Trois des engins sont tombés sur l'hôpital français Paul-Doumer, situé dans la ville chinoise. Deux pavillons ont été démolis. Le médecin français Touleac a été blessé.

Troubles aux Indes

De Simia. — Un engagement des troupes britanniques et des forces rebelles, s'est produit près de Mamirogha, à la frontière du Nord-Ouest, aux Indes. Un caporal a été tué, et il y a plusieurs blessés.

Accord anglo-américain

De Londres. — Le « Yorkshire Post » annonce comme prochaine la conclusion d'un accord entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis portant à 45.000 tonnes le tonnage maximum des cuirassés.

Pérou et Equateur

De Quito. — Des troupes péruviennes franchissant la frontière de l'Equateur ont atteint la rive droite du Napo. Un équatorien a été tué, un autre blessé.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve RESCOUSSIE, née AUSSEL; les familles BONNET, RESCOUSSIE, BOUDERGUE, PICOT et AUSSEL remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

RESCOUSSIE Germain

Employé de Commerce

Toujours bon appétit

Pour avoir toujours bon appétit, le moyen le plus sûr et le plus agréable consiste à prendre, avant chaque repas, un verre à madère du délicieux vin fortifiant que l'on fait soi-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin. Grâce aux plantes apéritives, toniques et stomachiques qui entrent dans sa composition, la Quintonine stimule l'appétit, facilite la digestion, enrichit le sang, donne des forces neuves et de l'énergie. Seulement 5 fr. 75 le flacon. Ttes Pharmacies et Pharmacies de Cahors.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

(à suivre)

Elle est parfaite

LA LAME GIBBS

MINCE

BISEAU SANS MORILL PAS RECORRIANT

ACIER SELECTIONNE TREMPE A CŒUR

NUMEROTAGE POUR L'UTILISATION RATIONNELLE DE LA LAME

GARANTIE DE REMBOURSEMENT

TRANCHANT PLUS AIGU PERMETTANT L'ATTAQUE DU POIL A LA BASE

FABRICATION CONTROLÉE

COINS ARRONDIS SUPPLÉMENTAIRES

SE REBASSE ADIRABLEMENT

ESSAYEZ-LA A NOS RISQUES

Achetez un étui de 5 lames. Utilisez une lame, si elle ne vous semble pas parfaite, renvoyez le tout à GIBBS qui vous remboursera.

LE VÉRITABLE *fil* A COUPER LA BARBE

BILLETS DE MARCHÉ

Notez que la Société nationale des Chemins de fer français vient de porter de 40 à 50 0/0 la réduction consentie sur les billets de marché.

A destination de Cahors et de Cahors, ces billets sont délivrés toute l'année, le samedi ainsi que les 3 janvier, 3 août, 3 novembre et le 1^{er} de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent).

Au départ des gares situées sur les lignes de : Fumel inclus à Cahors, Caussade inclus à Cahors et de Cahors inclus à Arcambal.

BILLETS D'UNE JOURNÉE de CAUSSADE à TOULOUSE

Le Chemin de Fer vous offre : Sécurité... Régularité... Rapidité...

Pour aller à Toulouse, profitez des billets d'une journée (aller et retour en 3^e classe), à prix réduits, délivrés tous les jours, toute l'année, au départ de Caussade pour Toulouse.

Les prix des billets, valables pour la journée seulement, sans faculté de prolongation, sont les suivants (timbre-quitance compris) :

Adultes : 20 francs ; enfants de 4 à 10 ans, 10 francs.

AYEZ CET ATOUT LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 120 francs pour 3 mois ; 240 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

Industriels, commerçants, agriculteurs, particuliers, pour vos envois jusqu'à 50 kilos, utilisez le tarif des petits colis. Ils sont livrés gratuitement à domicile dans toutes les localités où fonctionne un service de factage.

Trois tarifs sont à votre disposition : Tarif à vitesse unique ; Tarif des colis agricoles ; Tarif des colis express.

Notez que P.O.-Midi vient d'ouvrir au Service des Petits Colis les haltes de : Aubas, Baladou, Donelle, Payrignac, Périgueux-St-Georges, Siran.

Les gares P.O.-Midi tiennent à votre disposition le barème qui vous intéresse.

Ces billets doivent être utilisés obligatoirement dans les trains suivants :

aller : Caussade (dép.), 6 h. 46 ; 8 heures 28 ; 10 h. 03 ; 12 h. 46 ; Toulouse (arr.), 7 h. 45 ; 9 h. 56 ; 11 h. 25 ; 14 h. 07.

Retour : Toulouse (dép.), 15 h. 50 ; 17 h. 20 ; 21 h. 05 ; Caussade (arr.), 17 h. 12 ; 18 h. 33 ; 22 h. 03.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la gare de Caussade.

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

Le Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

Améliorations aux horaires de la région du Sud-Ouest au 15 mai 1938

Cahors-Brive

Un train nouveau (n° 1688) est mis en marche entre Cahors (départ 13 h. 35) et Brive (arrivée 16 h. 11).

Correspondance à Gourdon avec le train 1486 sur Sarlat avancé (Gourdon, départ 15 h., Sarlat, arrivée 15 h. 42) et Brive avec le train rapide 56 sur Paris.

Le train M.V. 4120 dessert Lamothe-Fénélon (départ 5 h. 24).

Aurillac-Sarlat

L'horaire des trains 2071 et 2088, circulant entre Aurillac et St-Denis-près-Martel est modifié pour améliorer les relations de cette section avec Brive.

Le train 2071 retardé, part d'Aurillac à 6 h. 30 et arrive à St-Denis-

près-Martel à 8 h. 43 où il correspond aux trains 2030 sur Brive et 2023 sur Capdenac.

Le train 2088 avancé, part de St-Denis-près-Martel à 17 h. 58 où il relève étroitement la correspondance du train 2031 de Brive.

Les autorails AB et BA desservent Carlux, Vayrac, Puybrun, Laval-de-Cère et Lamativie à titre facultatif.

SERVICE D'ÉTÉ, 15 MAI 1938

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				Montauban, Cahors à Libos								
OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP.	
PARIS (Orsay) dép.	8 15	10 15	20 15	21 45	TOULOUSE... d.	3 58	8 25	8 35	9 33	13 25	15 50	17 20	21 52	20 53	19	
PARIS (Aust.) dép.	10 23	20 25	21 59	22 50	MONTAUBAN. d.	6 11	9 9	9 17	10 50	14 6	16 35	18 12	21 46	23 31	0	
LIMOGES (arrivée)	12 56	15 29	0 36	2 36	5 10	Caussade.....	6 50	9 27	9 35	11 15	17 16	18 34	22 4	—	—	
LIMOGES (départ)	12 59	15 43	0 40	2 47	5 40	Labenque.....	7 26	—	11 40	—	17 56	18 57	—	—	—	
BRIVE (arrivée)	14 21	17 03	1 56	4 3	7 20	Cieurac.....	7 34	—	11 45	—	18 4	—	—	—	—	
BRIVE (départ)	8 14	12 28	14 27	17 9	18 3	Sept-Ponts.....	7 44	—	11 54	—	18 14	—	—	—	—	
Gignac-Cressensac.	8 50	13 4	—	18 34	—	CAHORS... { arr. }	7 50	10 1	10 9	11 59	14 58	18 20	19 14	22 40	0 20	0 52
SOUILLAC... dép.	9 12	13 36	—	17 46	18 52	CAHORS... { dép. }	8 13	10 5	10 13	12 12	15 2	13 35	19 19	22 44	0 24	0 56
CAZOUËS.....	9 19	13 43	—	18 58	—	Espère.....	8 27	—	—	—	13 45	—	19 30	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	9 24	13 48	—	19 2	—	St-Denis-Catus...	8 40	—	—	—	14	—	19 41	—	—	—
Lamothe-Fénélon..	9 33	13 57	—	19 10	—	Thédirac-Peyril..	8 53	—	—	—	14 14	—	19 53	—	—	—
Nozac.....	9 42	14 6	—	19 18	—	Dégagnac.....	9 2	—	—	—	14 22	—	20	—	—	—
GOURDON (dép.)	9 55	14 19	—	18 8	19 27	Saint-Clair.....	9 10	—	—	—	14 31	—	20 8	—	—	—
Saint-Clair.....	10 4	14 28	—	19 35	—	GOURDON (1) d.	9 23	10 43	10 51	—	14 42	—	20 18	23 24	—	—
Dégagnac.....	10 14	14 38	—	19 44	—	Nozac.....	9 30	—	—	—	14 49	—	20 25	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	10 24	14 48	—	19 53	—	Lamothe-Fénélon..	9 38	—	—	—	14 57	—	20 33	—	—	—
Saint-Denis-Catus..	10 34	14 58	—	20 2	—	La Chap.-de-Mar..	9 45	—	—	—	15 3	—	20 39	—	—	—
Espère.....	10 42	15 6	—	20 9	—	CAZOUËS.....	9 51	—	—	—	15 9	—	20 45	—	—	—
CAHORS (arrivée)	10 51	15 16	06 18	43 20	18 3 32	SOUILLAC... dép.	10 4	11 3	11 11	—	15 18	—	20 56	23 45	—	—
CAHORS (départ)	11 45	17 25	16 10	18 47	3 36	Gignac-Cressensac.	10 32	—	—	—	15 46	—	21 22	—	—	—
Sept-Ponts.....	11 56	17 36	—	—	—	BRIVE (arr.)	10 57	11 38	11 49	—	16 33	16 11	21 47	0 23	1 54	2 24
Cieurac.....	12 11	17 51	—	—	—	BRIVE (dép.)	11 44	11 56	—	—	16 39	—	—	0 29	2 2	2 30
Labenque.....	12 18	17 58	—	—	—	LIMOGES (arr.)	13 8	13 20	—	—	18 5	—	—	1 49	—	3 47
Caussade.....	12 46	18 31	—	—	—	PARIS (dép.)	13 15	13 55	—	—	18 14	—	—	2 2	3 21	3 50
MONTAUBAN arr.	13 17	19 4	—	—	—	PARIS (A.) arr.	17 58	18 52	—	—	23 23	—	—	6 43	8 32	8 39
TOULOUSE... arr.	14 07	—	17 10	19 47	4 30	PARIS (O.) arr.	18 5	19 4	—	—	23 35	—	—	6 55	8 43	8 50

St-Denis-près-Martel à Aurillac

St-Denis-près-Martel.	4 50	9 15	14 44	17 58	EXP. 18 43
Vayrac.....	4 58	9 23	14 50	18 4	18 48
Bétaïlle (arrêt).....	5 3	9 28	14 54	18 9	—
Puybrun.....	5 11	9 36	15 2	18 15	18 56
Bretenoux-Biars.....	5 20	9 44	15 10	18 24	19 3
Port-de-Gagnac.....	5 26	9 50	15 16	18 31	—
Laval-de-Cère.....	5 34	9 58	15 23	18 39	19 14
Lamativie.....	5 53	10 15	15 40	18 56	19 28
Siran (arrêt).....	6 7	10 30	15 54	19 10	—
La Roquebrou.....	6 25	10 43	16 5	19 22	19 53
AURILLAC... arrivée.	7 13	11 20	16 40	19 58	20 24

(1) A lieu du 1^{er} Juillet au 26 Septembre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	7 33	10 37	17 11	19 42
Sarlat..... dép.	8 39	12	17 47	20 46
Cazouëls.....	9 13	12 35	18 11	21 22
Souillac.....	8 19	12 46	18 17	21 30
Le Pigeon.....	8 31	13 47	18 25	—
Baladou. Arrêt.	8 25	10 35	14 4	—
Martel.....	8 42	10 56	14 11	18 34
St-Denis-p.-Mar.	8 51	11 7	14 19	18 42

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 30	9 14	13	15 55
Martel.....	7 39	9 27	13 13	16 24
Baladou. Arrêt.	—	9 33	13 19	16 34
Le Pigeon.....	7 47	9 37	13 22	16 48
Souillac.....	6 15	7 56	9 46	13 31
Cazouëls.....	6 23	8 1	11 36	13 45
Sarlat.....	7 31	8 27	10 55	15 3
Le Buisson. ar.	6 14	9 1	18 39	15 48

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	10 1	15 45	19 45
CAPDENAC. { a. }	13 46	19 7	23 23
FIGEAC..... d.	2 20	7 17	11 17
Le Pournel.....	2 45	7 31	11 23
Assier.....	3 35	8 11	11 54
Flaujac (halte).....	—	8 10	12 3
Gramat.....	5 7	8 23	12 18
Rocamadour.....	5 19	8 35	12 28
Montvalent.....	5 36	8 49	12 42
St-Denis-p.-Martel	5 47	8 58	12 51
Quatre-Routes.....	5 58	9 13	13 1
Turenne.....	6 21	9 26	13 21
BRIVE (Orsay) ar.	6 54	9 48	13 44
PARIS (Orsay) ar.	19 4	—	—

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Aust.) d.	21 8	22 50	—
Brive..... dép.	3 47	8 19	—
Turenne.....	4 8	8 44	—
Quatre-Routes.....	4 16	8 53	—
St-Denis-p.-Martel	4 23	9	—
Montvalent.....	4 29	9 8	—
Rocamadour.....	4 56	9 37	—
Gramat.....	5 8	9 50	—
Flaujac (halte).....	—	10 3	—
Assier.....	5 27	10 13	—
Le Pournel.....	—	10 22	—
FIGEAC..... dép.	5 52	10 44	—
CAPDENAC (ar.)	6 1	10 53	—
TOULOUSE.....	9 56	15 28	—

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 2	10 14	16 44	19 20
Cabessut.....	8 11	10 25	16 55	19 31
Arcambal.....	8 20	10 41	17 4	19 42
Vers.....	8 28	10 59	17 12	19 57
Saint-Géry.....	8 35	11 14	17 17	20 10
Conduché.....	8 46	11 43	17 28	20 17
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 53	17 34	20 22
St-Martin-Labouval..	8 59	12 17	17 41	20 29
Calvignac.....	9 5	12 27	17 47	20 35
Cajarc.....	9 16	12 44	17 59	20 47
Montbrun.....	9 25	12 58	18 8	21 3
Toirac.....	9 33	13 16	18 16	21 11
Lamadelleine.....	9 44	13 33	18 27	21 26
CAPDENAC.....	9 55	13 38	18 38	21 38

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 37
Lamadelleine.....	7 23	12 5	19 47
Toirac.....	7 34	12 19	19 56
Montbrun.....	7 42	12 30	20 3
Cajarc.....	7 52	12 45	20 13
Calvignac.....	8 2	12 58	20 22
St-Martin-Labouval..	8 9	13 7	20 28
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 17	20 36
Conduché.....			